



BULLETIN DU MOIS DE FÉVRIER



Si vous ne le saviez pas déjà, le village de St-Pierre-Jolys est sur Facebook.
[Cliquez ici](#) pour aimer la page et suivez-nous!

Réunions du Conseil

- Le 3 février @ 19h00
- Le 17 février @ 19h00

Les réunions du Conseil seront en ligne. Les liens à visionner seront affichés sur notre site web le jour de la réunion.

Mise à jour de la liste des électeurs



La liste des électeurs va commencer à être mise à jour. Veuillez contacter le bureau du Village pour vous assurer que vous êtes inscrit sur la liste et que vos coordonnées sont à jour afin de pouvoir voter lors de la prochaine élection partielle. Plus d'informations à venir pour l'élection partielle.

Membres du comité recherchés!

Le comité du Parc Carillon et le Conseil Consultatif du Centre Récréatif sont à la recherche de membres. Veuillez contacter Raymond Gagné (Parc Carillon, raymond.gagne@villagestpierrejolys.ca) ou Justin Kehler (Centre Récréatif, justin.kehler@villagestpierrejolys.ca) si vous êtes intéressé à vous engager dans l'un de ces groupes exceptionnels!



Nouvelle piste de patinage et butte de toboggan

Si vous n'êtes pas allé au Parc Carillon dernièrement, vous devriez probablement le faire! Allez voir la nouvelle piste de patinage et la nouvelle butte de toboggan. Vous ne serez pas déçus!

Un grand merci!

Nous tenons à vous remercier :

- le conseil consultatif du Centre Récréatif pour la belle rénovation du lobby de l'arène.
- le comité du Parc Carillon pour la nouvelle butte de toboggan et le nettoyage de l'étang à grenouilles.
- les employés des travaux publics pour la nouvelle piste de patinage.



Pelleter la neige

Les travaux publics rappellent à tous de ne pas pelleter la neige de votre allée et de votre cour dans la rue, s'il vous plaît. Nous vous remercions de votre compréhension.

Informations de contact mises à jour

Vos coordonnées ont-elles changé récemment? Vous êtes nouveau au Village? Veuillez contacter le bureau du Village au 204-433-7832 ou par courriel à info@villagestpierreholys.ca pour faire mettre à jour vos coordonnées afin de recevoir des informations à jour sur vos impôts fonciers, les informations concernant le Village, l'entretien des routes et des égouts, etc.

Informations COVID-19



Le bureau du Village est fermé au public. Si vous devez effectuer un paiement ou déposer un document, une boîte de dépôt sera disponible à l'entrée pendant les heures d'ouverture. Nous acceptons également les paiements par e-transfert envoyés à info@villagestpierrejolys.ca. Pour toute autre demande, veuillez téléphoner ou envoyer un courriel. Si vous devez venir au bureau, faites un rendez-vous et nous allons vous laisser rentrer. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le village de St-Pierre-Jolys est toujours en code rouge. Vous êtes peut-être fatigué de rester à l'intérieur ou de suivre des procédures d'éloignement physique, mais nous devons continuer à suivre ces mesures pour rester en sécurité. Nous nous en sortirons ensemble !

Pour des informations fiables concernant COVID-19, ne cherchez pas plus loin que la page COVID-19 du site web du Village. [Cliquez ici](#) pour trouver des informations locales, provinciales et nationales concernant cette pandémie.

Renouvellement de la licence pour les chiens



Les renouvellements de licences pour les chiens pour 2021 sont dus le 26 février. Si vous avez reçu une lettre pour renouveler, mais vous n'avez plus de chiens, laissez-nous à savoir et nous allons vous enlever de la liste. Après cette date, le coût passera de 20 à 40 dollars. Si vous êtes un nouveau propriétaire de chien, vous devrez faire vacciner votre chien contre la rage. Une fois que le chien a été vacciné, veuillez vous présenter au bureau avec le certificat de vaccination (vous pouvez demander au vétérinaire de nous l'envoyer par fax ou par e-mail) et une photo du chien pour obtenir votre licence. Le prix de la licence est de 20,00 \$. Nous ne traiterons pas l'enregistrement si nous n'avons pas tous les documents requis. Si vous avez des questions, veuillez consulter le règlement sur notre site web.

Révision du plan de développement et du règlement de zonage

Richard+Wintrup a entamé une révision du plan de développement et du règlement de zonage, mandatée par la province. Au cours des prochains mois, Richard+Wintrup Planning & Development commencera par contacter et rencontrer les propriétaires et parties prenantes des propriétés qui ont été identifiées comme régions clefs de développement. Pour plus d'informations et pour leurs contacter, [cliquez ici](#).

Programme RPET - Maintenant Disponible

Le bureau du village a mis en place le régime de paiements échelonnés des taxes (RPET). Celui-ci vous permet d'effectuer des paiements mensuels automatiques des impôts fonciers par l'intermédiaire de votre banque. Veuillez consulter le [site web du Village](#) pour plus d'informations et pour imprimer le formulaire d'abonnement. Vous devriez recevoir une trousse d'abonnement par la poste également. Nous vous remercions!

[VISITEZ NOTRE SITE WEB](#)